

## PLUI – Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

### Réunion PPA n°1

6 juillet 2017 à 9h à la mairie d'Ensisheim

M. Michel Habig, Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (CCCHR) ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour (réunion sur le PLUI : diagnostics, enjeux et le projet de PADD) ; il indique que l'ensemble des documents (diagnostics, Plan d'Aménagement et de Développement Durables) a été envoyé aux membres invités avant la présente réunion.

Après un exposé sur les enjeux et les grandes orientations du PADD (Mme Christine Weissbart ADAUHR), un tour de table est organisé afin de recueillir les différentes observations :

- **Mme Nadine Cross (CCI de Colmar Alsace Eurométropole)** : indique que les documents sont cohérents par rapport au SCoT RVGB et n'a pas de remarque particulière à émettre.
- **M. Fabrice Krieger (DGA CC Pays Rhin- Brisach)** indique qu'il a été évoqué, lors de l'exposé, de la prise en compte des mutations que le territoire serait susceptible de connaître dans les prochaines années, comme par exemple l'éventuel projet de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Sur ce point, M. Krieger indique que la communauté de communes du Pays de Brisach est appelée à bénéficier du plan de reconversion. M Habig répond que le bassin d'emploi concerné dépasse le cadre administratif des EPCI, et le territoire de la CCCHR sera très impacté (proximité de Fessenheim, de nombreux actifs travaillant à la centrale nucléaire habitent le territoire de la CCCHR). Le territoire de la CCCHR s'inscrira dans le futur plan de revitalisation évoqué, ce dernier sera appelé à tenir compte de l'ensemble du bassin d'emploi, en veillant à assurer une bonne connexion et cohérence entre les EPCI.
- **M. Frederic Roy (chambre d'agriculture)** : la problématique agricole est bien prise en compte. Il conviendra de veiller à une bonne prise en considération, dans le futur zonage du PLUI, des besoins agricoles.
- **Mme Stéphanie Hucbourg (Conseil Départemental 68)** : indique qu'il conviendrait de croiser le recensement des « dents creuses » avec les contraintes du site (type périmètres de réciprocité et autres). Mme Weissbart répond, qu'effectivement le travail a été réalisé en début d'étude, en prenant en compte le PPRI, mais pas l'ensemble des autres contraintes (toutes les données n'étant pas à disposition).

Le potentiel de « dents creuses » figurant dans les documents d'étude constitue de ce fait un « état brut théorique », et, dans le futur rapport justificatif, l'ensemble des « limitations ou contraintes » seront pris en compte, ce qui réduira le potentiel. Mme Hucbourg signale une erreur de source concernant la carte CIGAL (à corriger) dans le diagnostic. Elle transmettra en outre une carte du trafic routier actualisée ainsi que des documents complémentaires concernant le risque d'inondation.

Une note écrite sera transmise à la CCCHR.

- **M. Daniel Mérignargues (sous-préfet de Thann-Guebwiller)** : est épaté par la cohérence du projet de territoire, sachant qu'il est souvent difficile de concilier différentes thématiques.

Cette cohérence est porteuse d'avenir, et, la recherche de convergence avec les territoires voisins, et notamment le Pays de Brisach rendra le projet d'autant plus fort. La reprise économique semble bien là, et la volonté affichée d'organiser et de structurer l'offre économique de ce territoire à fort potentiel, en prenant en compte les différentes échelles, est un bel exemple d'ouverture.

- **Mme Céline Maréchal (service urbanisme DDT 68) :** le « Porter à connaissance » sera transmis la semaine prochaine. Concernant le volet économique, la stratégie affichée est prévue dans le SCoT. Mme Maréchal attire l'attention sur l'impact paysager. M Habig indique que des mesures d'intégration paysagère seront intégrées dans le futur PLUI. M. Rolli (ADAUHR) indique que cela pourrait également se faire sous forme d'orientation d'aménagement, par exemple.

Mme Maréchal rappelle que le Scot comprend des recommandations concernant la réalisation des logements sociaux ; M Habig répond que la ville d'Ensisheim comprend déjà près de 20 % de logements sociaux.

Mme Weissbart rappelle qu'en outre, que les communes de la CCCHR ne sont pas concernées par les obligations liées à l'article 55 de la loi SRU. Il convient de noter que la diversification du parc de logements est une volonté affichée dans le PADD.

Mme Maréchal indique qu'un volet sur l'assainissement devrait figurer dans le diagnostic ; Mme Weissbart répond que celui-ci se trouve dans l'état initial de l'environnement.

Concernant les zones d'extension urbaine (près de 40 ha), il conviendra de démontrer la nécessité au regard des projections démographiques. Le SCoT prévoit 37,1 ha en faveur du développement urbain. Mme Weissbart répond que le chiffre de 40 ha est en relation avec les besoins en logements et, plus globalement de développement urbain définis dans le PADD, et que l'ensemble des options seront dûment justifiées dans le rapport justificatif, en compatibilité avec les options du SCoT.

- **Mme Sarah Michel (Directrice du SCoT RVGB) :** observe une bonne articulation et une cohérence totale entre le projet de PADD et le SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, avec l'objectif d'améliorer le ratio emplois/actifs. Une attention particulière sera à apporter dans le projet de règlement concernant la hiérarchisation des zones d'activités et notamment celles de type 3 (d'influence locale).

M. Habig indique que l'UDAP (Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin) a transmis une note sur le volet patrimonial du PLUI. Une réunion sur ce thème sera organisée dans le cadre de l'élaboration du PLUI.

Plus personne n'ayant de remarque à formuler, M. le Président clôt la séance en remerciant l'ensemble des participants.





**LISTE DES PARTICIPANTS**  
Réunion PLUi (présentation PADD) du 06 juillet 2017

Nom Prénom	Qualité
HABIG Michel	polit. SCHE
NICHEL Sarah	Directrice SCOT
PETITJEAN Anne	L'Atelier des Territoires
ANDRIGN Marie	Référente planification DDT 68
MARECHAL Béline	service urbanisme DDT 68
VON AU Peter	Maire BILTZHEIM
GULGARD Alain	Adj Biltzheim
HUCBOURG Stéphanie	CD 68
ROT Frédéric	Chambre d'Agriculture
BREJALE Bernard	Adj. OBERENTZEN
PATHIYS René	Maire OBERENTZEN
SCHMITT Yannick	Adj. REGUISHEIM
HOEBT Bernard	Maire REGUISHEIM
ZEMB Alain	Adjoint Niederschneidheim
WERNER PATRICE	MAIRE de MANWILLER
Fabrice WÄLGER	DGA CC Pays Rhin - Brieux
Nadine CROS	CCI de Colmar Alsace Eurométropole
HÄBERLATZ Richard	sec. maire Oberkirchheim
Carine SICK	Maire d'ESCHENLOCHHEIM
Antoine ALBRECHT	Adjoint Niederschneidheim
Jean Pierre WIDNER	Maire de Niederschneidheim
Armand FORLING	Adjoint MEYENHEIM
Françoise BOOG	Maire de MEYENHEIM
Daniel MÉRIENARQUES	son père Théo Buchiller

